



Courrier N° 2: Et si les médecins cubains étaient la solution ? Questions.

Publié le 18 septembre 2024 par Michel Limousin



© Guille Álvarez sur Unsplash

Des maires des Côtes d'Armor se mobilisent sur le problème des déserts médicaux dans leurs territoires : ils ont pris des décrets pour interpeller le préfet sur ces questions comme nous le rappelle Christiane Caro dans le courrier précédent. C'est l' élu municipal indépendantiste breton de Guingamp, Gaël Roblin qui est à l'initiative. Cette lutte des maires est courageuse et doit être remarquée. La proposition originale est de faire venir dans le cadre d'une coopération interétatique des médecins cubains en appui



des structures médicales du département. Est-ce vraiment la solution ?

Plusieurs questions méritent alors d'être examinées :

- Est-ce que ces médecins auront le droit d'exercer en France car cela ne semble pas être le cas aujourd'hui ? Comment faire ?
- Est-ce qu'ils auront le statut de PADHUE ? Nous savons toutes les difficultés que rencontrent déjà ces médecins étrangers à diplôme reconnu.
- Qui sera leur employeur ?
- Est-ce que le niveau de formation de ces collègues correspond à ce qui est exigé en Europe (durée de la formation initiale à Cuba: de 6 ans) ?
- Est-ce que ce sont des spécialistes de médecine générale ou des spécialistes d'autres domaines ?
- Est-ce qu'ils maîtrisent le français ?
- Comment et à quelle hauteur seront-ils rémunérés ? La rémunération sera-t-elle correcte pour vivre et s'installer en France ? Quelle sera la part de leur salaire prélevée par l'Etat cubain ?
- Est-ce qu'ils pourront venir avec leur famille ?
- Est-ce qu'ils pourront rester sur le long terme ou seront-ils là pour une mission de durée limitée ?

Il serait très bénéfique bien sûr que des coopérations avec Cuba s'instaurent. Pour autant peut-on penser que ce soit la solution à nos problèmes nationaux de démographie médicale ?

